

AVIS DE CONSULTATION

MAPA N° 2010 /004 S

1. COLLECTIVITE CONTRACTANTE : Ville de MURET – 31600
2. POUVOIR ADJUDICATEUR : Monsieur le Maire
3. OBJET DE LA CONSULTATION : **Réalisation de formations sécurité relatives au travail en hauteur – Marché en un seul lot**

Descriptif de la demande :

↵ Une formation au montage/ démontage / utilisation des échafaudages roulants pour 21 agents des services techniques (électriciens, maçons, peintres, jardiniers ...) qui utilisent l'échafaudage roulant de la collectivité (longueur : 2,90 m – largeur : 0,85m hauteur : 12 m – 2 niveaux de plancher)

Objectif : permettre aux agents d'acquérir les connaissances techniques et pratiques pour monter, démonter et utiliser un échafaudage roulant en toute sécurité

↵ Une formation Travaux sur toitures pour 10 agents qui effectuent, régulièrement ou occasionnellement, des interventions sur toitures non équipées

Objectif : permettre aux intéressés d'acquérir les connaissances techniques et pratiques nécessaires pour intervenir sur tous types de toitures ; la formation devra notamment traiter du réglage du harnais, des accès, des techniques de mise en sécurité provisoire (prévoir des mises en situation concrètes)

Le cas échéant, la collectivité s'engage à fournir à l'organisme de formation retenu toute information que ce dernier jugera nécessaire pour adapter la formation aux situations de travail les plus fréquemment rencontrées

Références réglementaires (liste non exhaustive) :

Décret n° 93-41 relatif aux mesures d'organisation, aux conditions de mise en œuvre et d'utilisation applicables aux équipements de travail et moyens de protection

Décret n° 2004-924 du 01/09/2004 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur et modifiant le code du travail (articles R 4323-58 à R 4323689)

Circulaire DRT 2005-08 du 27 juin 1995 relative à la mise en œuvre du décret 2004-924

- Conditions :**
- formation intra dans une salle de formation de la Ville de Muret
 - Pratique réalisée sur les sites et avec les équipements de la collectivité – Toutefois, l'organisme pourra amener le matériel qu'il juge nécessaire, en particulier pour la formation « travaux sur toiture »
 - repas des formateurs et des stagiaires pris en charge par la collectivité dans un restaurant scolaire de la ville
 - **dates de réalisation : 1^{er} semestre 2010**

4. PROCÉDURE DE PASSATION : PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE (ART 28 CMP)

5. CRITÈRES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET D'ATTRIBUTION DE L'OFFRE:
CANDIDATURES :

- **Régularité de la situation juridique, fiscale et sociale du candidat,**
- **Moyens humains – Capacité technique et financière, en rapport avec la nature du marché**
- **Compétences et expériences professionnelles (CV des formateurs souhaité)**
- **Attestation d'assurance R.C. et R.P. en cours de validité**

OFFRES : le choix s'effectuera sur les critères suivants, par ordre décroissant d'importance :

- **Prix (50%) :**
 - Rapport entre le prix total forfaitaire, frais de déplacement inclus, et le nombre de journées proposées
- **Valeur technique (50%) :**
 - qualifications et expérience (5/20)
 - références de l'organisme, datant de moins de 3 ans, auprès de collectivités territoriales (5/20)
 - adéquation de la proposition de formation au regard des objectifs fixés (10/20)

6. DEPOT DE LA REPOSE:

**→ Monsieur le Maire – Service des Ressources Humaines
Hôtel de Ville - 27, Rue Castelvieux – BP 60 207 - 31605 – MURET CEDEX**

Pour toute précision ou complément d'information, vous pouvez contacter :

Evelyne DESTEPHEN - ☎ 05 61 51 95 34

7. DELAI MINIMUM DE VALIDITE DES OFFRES : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

8. MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : financement sur budget principal de la ville – Section fonctionnement – Règlement par mandat administratif en 35 jours maximum à compter du 1^{er} janvier 2010 et 30 jours à compter du 1^{er} juillet 2010.

9. INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS : Tribunal Administratif de Toulouse – 68, Rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex

10. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : **Vendredi 26 février 2010 – 10 H**

11. DATE d'envoi du présent avis à la publication : **Vendredi 29 janvier 2010**